

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

### et des Décisions du Maire

#### Séance du Lundi 18 Mars 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 18 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 19

P. RIO - D. ATIG - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - M. GAMIETTE - M. SOILIHU - M. AUBRY - C. MABANZA - S. GHENAIM - L. CAMARA - S. GAUBIER.

Absents Excusés Représentés : 8

F. NDOMBELE représenté par A. ZERKAL - A. QAROUACH représenté par M. AUBRY - Y. BOUKANTAR représenté par C. TAWAB KEBAY - Y. ITOUA représentée par F. OGBI - C. RENKLICAY représentée par Y. LE BRIAND - G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par C. MABANZA - S. GIBERT représentée par S. GAUBIER.

Absents : 8

F. OGBI - L. HERGAUX - C. M' PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL - 2019 - 0030 : « *Motion : Attentat de Christchurch en Nouvelle Zélande* »

#### **Le Conseil Municipal,**

Le 15 mars 2019, un homme a assassiné 50 personnes en Nouvelle Zélande dans deux mosquées au seul motif qu'elles étaient musulmanes et qu'elles pratiquaient leur foi.

Ces attaques abominables viennent s'ajouter aux victimes de violences, d'assassinats et de barbarie que nous connaissons partout sur la planète. L'intolérance connaît en effet un regain de vitalité nourrie par l'ignorance, la bêtise et instrumentalisée par des marchands d'idéologie rance que l'on croyait éteinte.

Le profil du terroriste de Christchurch prouve encore une fois que les vieux démons peuvent ressurgir à n'importe quel moment. Dans son manifeste, il parlait en effet longuement de la France et reprenaient les thèses du grand remplacement, portées par Marine Le Pen et tous les suprémacistes de la planète.

Face à ce retour de la haine, de l'intolérance, de la violence aveugle, nous devons réaffirmer d'abord notre soutien aux musulmans et aux familles de Nouvelle Zélande qui vivent un drame terrible. Nous devons redire notre attachement aux valeurs de tolérance et de respect de l'autre. Nous saluons les réactions du gouvernement et du peuple Néo-Zélandais.

Enfin, parce qu'il faut faire reculer ces idéologues dangereux pour notre démocratie, nous devons combattre totalement celles et ceux qui portent les thèses rendant possibles ces actes ; nous devons politiquement et juridiquement condamner ceux qui ont rendu possible un tueur raciste.

**Considérant l'attachement de la Ville de Grigny aux valeurs de vivre ensemble et de tolérance et son engagement pour la culture de Paix,**

**Considérant l'horreur de l'attentat perpétré en Nouvelle Zélande,**

**Considérant le bilan effroyable de cette tuerie,**

Le Conseil Municipal de Grigny adresse toutes ses condoléances au peuple Néo Zélandais et aux familles des victimes, condamne les idéologies mortifères qui prospèrent et arment les fanatiques de tout bord.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

21 MARS 2019

Transmis au contrôle de légalité le : 21 MARS 2019